



*Mesdames et Messieurs les riverains*

Canet-en-Roussillon, le 17 octobre 2022

Nos Réf. : SL/AA/SJ- A22-331

Objet : info/ Eclairage public

Mesdames, Messieurs,

Nous subissons de manière collective le déficit de production d'énergie au niveau national. Par conséquent, nous faisons face à une évolution du prix inédite.

Notre ville a anticipé cette problématique, d'abord en produisant de l'énergie par l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments municipaux, ensuite en prenant des mesures visant à réaliser des économies de consommation.

La crise que nous vivons tous aujourd'hui nous oblige à aller plus loin. Devant cette situation inédite, nous devons consommer moins afin de minimiser l'impact sur les finances de la ville.

**Dans cet objectif, nous avons décidé avec mon équipe, d'éteindre à titre expérimental l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin à l'exception de quelques grands axes de circulation et quelques voies adjacentes pour des raisons techniques.**

A l'issue d'une période de 2 mois, nous dresserons un bilan de cette mesure qui sera accompagnée par d'autres dispositions prises notamment dans les bâtiments publics.

Je vous remercie pour votre compréhension dans cette démarche collective et avec l'ensemble des élus, nous nous tenons à votre disposition afin de répondre à vos interrogations au travers de l'adresse [infos@canctenroussillon.fr](mailto:infos@canctenroussillon.fr). Vous trouverez plus d'informations sur [www.canetenroussillon.fr](http://www.canetenroussillon.fr).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Merci pour votre  
compréhension*



*Le Maire,  
Conseiller Régional,*

*Stéphane LOBA*